



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 103984

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc rappelle son attachement à ce que les entreprises soient pleinement associées à la promotion du français. Il signale qu'à l'heure actuelle le portail internet du groupe Suez se trouve en fait disponible prioritairement en anglais (www.suez.com) et alternativement en français (www.suez.com/index.php). Il trouve cela regrettable dans la mesure où l'accès prioritaire en français n'empêche pas de proposer aux visiteurs, de la façon la plus évidente qui soit, d'autres versions linguistiques. Il serait donc très reconnaissant à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie si, à la faveur du projet de rapprochement entre Suez et Gaz de France, cette question était soulevée.

Texte de la réponse

Il convient de préciser que le groupe Suez dispose par ailleurs d'un site rédigé exclusivement en français consultable à l'adresse suivante : www.suez.fr.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103984

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9715

Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12738